

LE JOURNAL OFFICIEL DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

PV n° 3 du 18 juillet 2017

L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9

« Deux choses comptent, gagner
et s'amuser. S'amuser sans gagner
n'a aucun intérêt. »



SECRETARIAT

OUVERTURE: lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



COMMISSION DES CHAMPIONNATS

Le club de BEDUER/FAYCELLES reprend son activité pour 2017/2018 avec matchs à Faycelles.

COMPOSITION DES POULES – CHAMPIONNAT 2017/2018 :

EXCELLENCE	P EXC
AS CAUSSE LIMARGUE	MARIVALOIS 2
BEGOUX ARCAMBAL	CAHORS 2
ENT.BOURIANE	LACAPELLE
ENT.HAUT CELE	PAYRIGNAC
ENT.SEGALA	FIGEAC 2
ESCG	LABASTIDE MURAT
FCHQ	CAZALS
MONTCABRIER	CAUSSE SUD 1
ST CYPRIEN MONTCUQ	PUYBRUN
ST GERMAIN	ECCF
BIARS BRETENOUX 2	PSV3
QUERCY BLANC	ST PAUL LOUBRESSAC

1ère DIVISION	PROMOTION 1ère DIVISION
GROUPE A	GROUPE A
ELVL	ALBAS
PPFC2	MAUROUX
ST CYPRIEN MONTCUQ 2	FRAYSSINET
LALBENQUE 2	LABASTIDE MURAT 2
MERCUES	LAPOPIE
MONTCABRIER 2	THEDIRAC
BOURIANE 2	ESCG2
ST GERMAIN 2	BOISSIERES
VALROC 2	DEGAGNAC
QUERCY BLANC 2	CAUSSE SUD 2
GROUPE B	GROUPE B
MARIVALOIS 3	MARIVALOIS 4
LIVERNON	CAPDENAC
GREALOU	COMIAC
PLANIOLES	CAZILLAC/SARRAZAC 1
LISSAC MOURET	SEGALA 2
CAUSSE LIMARGUE 2	FONS
BIARS 3	LABATHUDE
CARDAILLAC	TEYSSIEU
MAYRINHAC	FCHQ 2
HAUT CELE 2	FIGEAC 3

2eme DIVISION

GROUPE A

BEDUER

CUZANCE

MAYRINHAC 2

CAZILLAC 2

HAUT CELE 3

PLANIOLES 2

VALROC 3

PUYBRUN 2

CAUSSE LIMARGUE 3

BIARS 4

CAPDENAC 2

GROUPE B

BRENGUES

SALVIAC

ST MATRE

HTE BOURIANE

EECF 2

LALBENQUE 3

LACAPELLE 2

CAZALS 2

MERCUES 2

PAYRIGNAC 2

ST CYPRIEN 3

PLANNING COMPETITIONS SAISON 2017-2018											
	DATES	EXC-PEXC	1DIV-P1DIV	2DIV	LIGUE DH	LIGUE DHR PH PL	COUPE DE France	COUPE MIDI	COUPE BONDOUX	COUPE LAVILLE	CHAMP. FEM
Aout 2017	5-6/08/17										
	12-13/08/17								TIRAGE AU SORT		
	19-20/08/17						DISTRICT				
	26-27/08/17				1		DISTRICT				
septembre-17	2-3/09/17			1	2	1			32EME		
	9-10/09/17			2			3e tour	1er tour			
	16-17/09/17	1	1	3	3	2				TIRAGE AU SORT	
	23-24/09/17	R	R	R			4e tour	2ème tour			
octobre-17	30/09-01/10/17	2	2	4	4	3					
	07-08/10/17	R	R	R			5eme tour	inter-district		1ere journée	
	14-15/10/17	3	3	5	5	4					
	21-22/10/17	R	R	R			6ème tour	inter-district		2ème journée	
	28-29/10/17	4	4	6	6	5					
nov.-17	4-5/11/17	5	5	7	7	6					
	11-12/11/17	R	R	R			7eme tour	R		3ème journée	
	18-19/11/17	6	6	8	8	7					
	25-26/11/17	7	7	9	9	8					
dec-17	2-3/12/17	8	8	10	10						
	9-10/12/17	9	9	11	11	9					
	16-17/10/17	10	R	R	12	10			R	R	
	23-24/12/17										
janv.-18	6-7/01/18						32ème	32ème			
	13-14/01/18	11	R	12	13	11					
	20-21/01/18	R	R	R	14	12			16ème	R	
	27-28/01/18	R	R	R				16ème			
fev-18	3-4/02/18	12	10	13	15	13					
	10-11/02/18	13	11	14	16	14					
	17-18/02/18	R	R	R	17				8ème	8ème	
	24-25/02/18	14	12	15				8ème			
mars-18	3-4/03/18	15	13	16	18	15					
	11-12/03/18	16	14	17	19	16					
	17-18/03/18	R	R	R				1/4	1/4	1/4	
	24-25/03/18	17	15	18	20	17					
avr-18	31/03/2018 01/04/18	Pâques									
	7-8/04/18	18	16	19	21	18					
	14-15/04/18	19	17	20	22	19			3 ARBITRES		
	21-22/04/18	R	R	R	23				1/3 TERRAIN NEUTRE	1/3 TERRAIN NEUTRE	
mai-18	28-29/04/18	R	R	R	24	20			R	R	
	01/05/2018	R	R	R					R	R	
	05-06/05/18	20	18	21				1/2			
	08/05/2018	R	R	R					R	R	
	10/05/2018	R	R	R							
	12-13/05/18	21	FINALES	22	25	21			3 ARBITRES		
	19-20/05/18		3 ARBITRES		26 ?	22			FINALE	FINALE	FINALE
26-27/05/18	22		FINALE	26 ?			FINALE				
			3 ARBITRES								

to ucaint

noel

printemps

ascension

COMMISSION DES JEUNES

OBLIGATION DES CLUBS - SAISON 2016/2017 :

Clubs non en règle avec l'article 89 des Règlements des Championnats de la LMPF concernant les équipes de Jeunes.

ALBAS : (manque 1 équipe de jeunes + 1 équipe de Foot d'Animation) – Amende : 100 euros

BEGOUX : (manque 2 équipes de jeunes – Amende : 100 euros

BOURIANE : (manque 1 équipe de jeunes – Amende : 50 euros

CAPDENAC : (manque 1 équipe de jeunes + 1 équipe de Foot d'Animation) – Amende : 100 euros

CAZILLAC : (manque 1 équipe de jeunes + 1 équipe de Foot d'Animation) – Amende : 100 euros

ELVL : (manque 1 équipe de jeunes) – Amende : 50 euros

COMIAC : (manque 1 équipe de jeunes + 1 équipe de Foot d'Animation) – Amende : 100 euros

HTE BOURIANE : (manque 1 équipe de jeunes + 1 équipe de Foot d'Animation) – Amende : 100 euros

FRAYSSINET : (manque 1 équipe de jeunes) – Amende : 50 euros

GREALOU : (manque 1 équipe de Foot d'Animations) – Amende : 50 euros

LABATHUDE : (manque 1 équipe de jeunes + 1 équipe de Foot d'Animation) – Amende : 100 euros

LACH. AUZAC : (manque 1 équipe de jeunes + 1 équipe de Foot d'Animation) – Amende : 100 euros

LAPOPIE : (manque 1 équipe de jeunes + 1 équipe de Foot d'Animation) – Amende : 100 euros

LIVERNON : (manque 1 équipe de jeunes + 1 équipe de Foot d'Animation) – Amende : 100 euros

MAUROUX : (manque 1 équipe de jeunes + 1 équipe de Foot d'Animation) – Amende : 100 euros

PAYRIGNAC : (manque 1 équipe de jeunes + 1 équipe de Foot d'Animation) – Amende : 100 euros

PPFC : (manque 1 équipe de jeunes) – Amende : 50 euros

ST GERMAIN : (manque 1 équipe de jeunes) – Amende : 50 euros

THEDIRAC : (manque 1 équipe de jeunes + 1 équipe de Foot d'Animation) – Amende : 100 euros

TEYSSIEU : (manque 1 équipe de jeunes + 1 équipe de Foot d'Animation) – Amende : 100 euros

ST PAUL DE LOUBRESSAC : (manque 1 équipe de jeunes) – Amende : 50 euros

COMMISSION DES COUPES

IMPORTANT :

Les clubs sont invités à enregistrer leurs licences rapidement (tours de Coupe de France les 20 et 27 août et toutes les équipes en compétition les 2 et 3 septembre : Bondoux + championnat 2^{ème} division).

COUPE BONDOUX :

Le tirage au sort des 32^{ème} de finale aura lieu au siège du District le mercredi 16 août 2017 à 10 h 30.

Pour la Coupe Bondoux, un pré-tirage a été effectué afin que les équipes 1 et 2 (et même 3) ne se rencontrent.

COUPE DE FRANCE :

Le tirage des deux premiers tours a eu lieu au Siège du District le 18 juillet 2017.

Matches à 16 heures le 20/08/17 (1^{er} tour) et 27/08/17 (2^{ème} tour).

District : Mme Claudine Vermande, MM Didier Breil, Francis Delor et Michel Teulières.

Clubs présents : BEGOUX/ARCAMBAL et ESCG.

1^{er} tour :

- 1 – CAHORS : exempt
- 2 – FIGEAC QF : exempt
- 3 – PFFC : exempt (tiré au sort)
- 4 – BEGOUX/ARCAMBAL contre ST GERMAIN
- 5 – MONTCABRIER contre ST CYPRIEN/MONTCUQ
- 6 – LAPOPIE contre FCHQ
- 7 – BOURIANE contre LALBENQUE/FONTANES
- 8 – HAUT CELE contre BIARS/BRETENOUX
- 9 – CUZANCE contre ESCG
- 10 – ECCF contre MARIVALOIS
- 11 – VAL ROC FOOT contre QUERCY BLANC
- 12 – SEGALA FOOT – CAUSSE LIMARGUE

2^{ème} tour :

- A : 5 – 11
- B : 3 – 8
- C : 7 – 4
- D : 9 – 10
- E : 12 – 6
- F : 1 – 2

Les matchs seront effectués avec la FMI.

Si le terrain du recevant n'est pas disponible :

- 1 – terrain de repli,
- 2 – match inversé.

Les clubs ayant un éclairage homologué peuvent avancer les matchs au samedi soir avec accord de l'adversaire et réception au District au moins 10 jours avant la rencontre.

Les terrains du 2^{ème} tour seront fixés après les résultats du 1^{er} tour en fonction du tirage au sort, des différents niveaux, du gain du match à l'extérieur ou pas.